



Bilan positif du Bloc malgré un gouvernement usé et dysfonctionnel :

En Bloc pour le Québec!

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, 19 décembre 2024, Au cours de l'année 2024, la députée fédérale Sylvie Bérubé a mené plusieurs initiatives significatives pour sa circonscription d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. Voici une sélection de ses réalisations majeures :

- Financement de l'aéroport de Val-d'Or : Mme Bérubé a joué un rôle clé dans l'obtention de fonds fédéraux pour le développement de l'aéroport de Val-d'Or, renforçant ainsi les infrastructures de transport aérien de la région.
- Programme Nouveaux Horizons pour les aînés : Elle a annoncé l'ouverture de l'appel de projets du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, visant à améliorer leur qualité de vie.
- Soutien aux communautés inuites du Nunavik : Mme Bérubé a obtenu du gouvernement fédéral des excuses officielles et une compensation de 45 millions \$ pour les communautés inuites du Nunavik, reconnaissant les injustices passées.
- Gestion de l'offre : Mme Bérubé a participé au rassemblement sur la colline parlementaire pour défendre la gestion de l'offre, un système crucial pour les producteurs agricoles.
- Appel aux candidatures pour Emplois d'été Canada : Elle a annoncé l'ouverture de l'appel de candidatures pour ce programme, soutenant ainsi l'emploi des jeunes dans la région.
- Protection de la biodiversité : Mme Bérubé a plaidoyé pour la défense de la biodiversité, contribuant à la préservation des habitats critiques pour le caribou forestier tout en respectant les particularités des entreprises forestières.
- Aide médicale à mourir : Mme Bérubé a assumé un rôle important dans le débat sur l'aide médicale à mourir en déposant le projet de loi C-390 : Loi modifiant le Code criminel (régime provincial d'aide médical à mourir). Cette initiative reflète son engagement envers des enjeux éthiques et son désir de représenter les préoccupations de ses concitoyens, concitoyennes sur ce sujet délicat. Son projet de loi prévoit que l'aide médicale à mourir peut être fournie en application d'un régime provincial prévoyant qu'une personne atteinte d'une maladie menant à l'incapacité à consentir aux soins peut faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir.
- Réforme de l'assurance-emploi : Mme Bérubé s'est portée à la défense du projet de loi pour protéger les travailleurs et travailleuses, répondant aux préoccupations concernant le système d'assurance-emploi désuet.

Ces actions illustrent l'engagement de Mme Bérubé envers sa circonscription et son rôle actif au sein du Bloc Québécois.

Sylvie Bérubé a souligné le travail du Bloc Québécois au travers d'une session chaotique qui a culminé par la démission de la ministre des Finances et vice-première ministre, Chrystia Freeland, le jour même de sa présentation de l'énoncé économique. Alors que le gouvernement libéral s'effrite de toutes parts, le Bloc Québécois est demeuré solide, se démarquant par sa rigueur et sa capacité à mettre de l'avant et faire progresser les priorités des Québécois, Québécoises et ce, malgré un gouvernement usé et dysfonctionnel.

« C'est fini pour le gouvernement Trudeau. Le premier ministre a tout misé sur des bonbons électoralistes dont les Québécois et Québécoises ne veulent pas, ce qui a conduit à la démission de madame Freeland. Elle s'ajoute au départ de huit autres ministres et à la mutinerie de dizaines de députés libéraux. Justin Trudeau a perdu le contrôle de son équipe ministérielle et n'a plus la légitimité pour gouverner sans que la population lui confie un nouveau mandat. Il doit déclencher des élections », souligne Mme Bérubé.

« Peu importe les circonstances ou la situation du gouvernement en place, le Bloc fait en sorte que le Québec soit un incontournable. On l'a vu, notamment en immigration, pour les aînés et pour la gestion de l'offre. Nous avons aussi mis de l'avant notre projet de loi afin de retirer du Code criminel l'exception religieuse qui permet de proférer des propos haineux sous prétexte de la foi et qui contrevient aux principes de la laïcité chers aux Québécois. Finalement, les seuls projets de loi qui auront retenu l'attention à Ottawa cette session-ci sont ceux du Bloc Québécois. Pour tout cela, nous sommes fiers du travail accompli », affirme Sylvie Bérubé.

« Le changement de cap majeur du gouvernement fédéral en matière de seuils d'immigration illustre parfaitement la capacité des forces bloquistes à imposer les vues du Québec sur des enjeux déterminants. Après plus de 105 questions sur le thème de l'immigration posées par le Bloc en Chambre depuis le 30 janvier dernier; après trois journées d'opposition sur le sujet; le gouvernement a enfin fini par céder à nos demandes et celles de Québec. Le constat était clair et était dressé depuis longtemps : pour accueillir humainement les nouveaux Québécois et garantir une immigration réussie, une telle réduction des seuils était indispensable. Notre travail a porté fruit et soyez assurés que nous allons continuer à suivre cet enjeu de près », précise la députée bloquiste, Sylvie Bérubé.

Aux côtés des aînés et des agriculteurs

« Trois fois plutôt qu'une, les libéraux ont abandonné les retraités, d'abord en refusant la hausse de la pension aux 65-74 ans, en les oubliant pour le chèque de 250\$ et ensuite, en omettant de faire un suivi sur l'efficacité des programmes destinés aux aînés. Ça ne s'invente pas, un tel manque de respect! Et surtout, ça ne ressemble pas aux Québécois et Québécoises qui ont les plus âgés à cœur et qui sont tous d'accord pour soutenir ceux et celles qui ont bâti la société d'aujourd'hui. Le Bloc ne cessera jamais ses efforts pour appuyer les aînés », assure Mme Bérubé.

« Aux côtés des agriculteurs, le Bloc a travaillé fort cette session encore, afin de faire adopter notre projet de loi C-282 sur la gestion de l'offre. En octobre dernier, à notre initiative, plus de 200 représentants du milieu agricole et tous les partis, étaient rassemblés sur la Colline parlementaire pour faire pression sur le Sénat afin qu'il approuve le projet de loi. Nous n'avons jamais reculé pour que notre projet de loi soit adopté de façon à protéger adéquatement l'industrie agricole québécoise, un secteur vital de notre économie. L'enjeu est gros : il est crucial de protéger notre modèle agricole, de le pérenniser pour garantir l'avenir de notre agriculture. Tous les partis étaient d'accord là-dessus et nous souhaitons que C-282 puisse bientôt être adopté », stipule la députée Bérubé.

Un gouvernement fini

« Pas plus tard que début 2025, Justin Trudeau doit déclencher des élections afin que la population québécoise et canadienne élise un nouveau gouvernement qui fera face à la montée du protectionnisme américain et aux défis imposés par la véritable réalité économique et de sécurité du Canada et du Québec. Quelle que soit la composition de ce nouveau gouvernement, nous avons prouvé que plus d'élus bloquistes qui s'occupent des priorités du Québec, c'est le meilleur choix. Nous allons continuer à travailler fort et bien, à demeurer fidèles à qui nous sommes et à nos gens, de sorte que le Bloc Québécois restera la seule offre valable pour la nation québécoise. Les Québécois peuvent compter sur nous! », conclut la députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou.

Source :

Mélanie Matte
Adjointe et conseillère aux communications
Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou
melanie.matte.301@parl.gc.ca
819-856-0740